



Dossier d'inscription aux services :

**Restauration scolaire
Accueils périscolaires matin – soir
Centre de loisirs**

2020 - 2021

Réservé à l'administration

RECU LE :

___ / ___ / 20__

INSCRIPTION POUR LE :

___ / ___ / 20__

ENREGISTRE LE :

___ / ___ / 20__

ATTENTION

Pour une prise en compte au 01 septembre 2020 :

Dossier d'inscription à compléter et à retourner en Mairie avant le **02 JUILLET 2020**.

Au-delà de cette date, l'inscription sera prise en compte **à partir du 05 octobre 2020**

Du lundi au jeudi de 13h45 à 17h00

PIECES A FOURNIR en complément du dossier

- * Photocopie d'un justificatif de domicile datant du mois précédent l'inscription,
- * Photocopie du carnet de santé (pages des vaccinations à jour).
- * Photocopie du livret de famille (parents + enfant(s) à inscrire),
- * Photocopie du jugement de divorce ou de garde (pages fixant l'autorité parentale et la résidence),

N° allocataire CAF de Savoie : Nom de l'allocataire : Quotient CAF :

- J'autorise } Les agents territoriaux de la Ville d'Ugine à rechercher en mon nom les informations nécessaires pour obtenir mon Quotient Familial.
- Je n'autorise pas }

En cas de refus, joindre OBLIGATOIREMENT un justificatif de la C.A.F. de la Savoie du mois précédent l'inscription

En cas de modification du quotient, la famille s'engage à fournir un justificatif au format papier

LA MAIRIE NE FAIT PAS DE PHOTOCOPIES

ENFANT 1

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / ___ / ___ / ___ /

SEXE : M / F

ECOLE :

CLASSE :

ENFANT 2

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / ___ / ___ / ___ /

SEXE : M / F

ECOLE :

CLASSE :

FICHE RENSEIGNEMENTS

MERE : Autorité parentale

Nom de jeune fille :

Nom marital – d'usage : Prénom :
.....

Adresse :

...

..... CP :

Commune :

Numéros téléphones :

Fixe : - - - - Portable : - - - -

Travail : - - - -

PERE : Autorité parentale

Nom : Prénom :
.....

Adresse :

...

..... CP :

Commune :

Numéros téléphones :

Fixe : - - - - Portable : - - - -

Travail : - - - -

AUTRE RESPONSABLE LEGAL : Autorité parentale

Nom : Prénom :
.....

Organisme :

Fonction :

Adresse :

..... CP : Commune :

Numéros téléphones :

Fixe : - - - - Portable : - - - -

Travail : - - - -

Fait à Ugine le / /20 _ _

Signature du responsable légal



Fiche sanitaire de liaison 2020-2021

L'ENFANT

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../..... SEXE : M / F

ÉCOLE : CLASSE :

ADRESSE DE L'ENFANT :

N° SECURITE SOCIALE : _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ _ / _ _ _ -- _ _

MEDECIN TRAITANT : TEL :

VACCINATIONS

vaccins OBLIGATOIRES	date derniers rappels
Diphtérie / tétanos / poliomyélite	

vaccins RECOMMANDES	date derniers rappels
hépatites B	
R.O.R	
BCG	

ALLERGIES

ALLERGIES :

alimentaire (1) :

Médicament :

Autres :

(1) En cas d'allergie alimentaire, votre enfant pourra être accueilli à la cantine seulement après mise en place d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) validé par le médecin scolaire (l'allergologue qui suit votre enfant) et l'ensemble de la communauté éducative. En fonction du PAI, la famille fournira un panier repas

CHOIX DU MENU SI RESTAURANT SCOLAIRE (2)

MENU CLASSIQUE

MENU SANS VIANDE

(2) Cochez votre choix.
Le type de menu choisi sera valable pour tous les jours sans modification possible en cours d'année.

INFORMATIONS – OBSERVATIONS UTILES

.....

.....

.....

.....



LES PARENTS :

MERE : autorité parentale

N° FIXE : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

N° PORTABLE : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

N° TRAVAIL : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

MAIL :@.....

PERE : autorité parentale

N° FIXE : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

N° PORTABLE : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

N° TRAVAIL : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

MAIL :@.....

J'autorise

Je n'autorise pas (3)

L'utilisation de ces adresses mails dans le cadre de la communication avec les services de la ville d'Ugine.

Personne à prévenir en cas d'absence des parents :

NOM : PRENOM :

N° TEL : DOM : TRAVAIL : PORT :

NOM : PRENOM :

N° TEL : DOM : TRAVAIL : PORT :

DROIT A L'IMAGE

J'autorise

n'autorise pas (3)

Le service périscolaire et le centre de loisirs de la ville d'Ugine à filmer ou à prendre en photo mon enfant et à les utiliser sur les différents supports de communication de la Ville d'Ugine :

- Site Internet de la Ville
- Facebook Ugine Mairie
- Plaquettes d'informations sur les activités de la Ville
- Vidéos d'informations sur les activités de la Ville
- Réalisation d'activités

Ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis par la Ville d'Ugine est garanti, de même que le droit de retrait.

AUTORISATION PARENTALE

En cas de séparation ou divorce, j'autorise ou je n'autorise (3) pas l'autre parent.....

..... à récupérer l'enfant au restaurant scolaire, aux activités périscolaires ou au centre de loisirs (fournir un justificatif)

J'autorise le directeur du centre de loisirs ou ses adjoints à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale, traitement médicaux, ...) rendues par l'état de santé de mon (mes) enfant(s).

AUTORISATION PARENTALE

L'inscription de l'enfant implique l'acceptation sans réserve du règlement interne du centre de loisirs et des services périscolaires. Ces règlements sont disponibles dans l'ensemble des lieux d'accueils et sur le site internet de la ville d'Ugine : www.ugine.com

Fait à Ugine le/...../20.....

(3) : rayer la mention inutile

Signature du responsable légal



FICHE COMPLEMENTAIRE 2020-2021

Inscription au restaurant scolaire

Attention ! Cette inscription vaut commande de repas et donc facturation

Mettre une croix dans les cases correspondant à vos choix (1 jour fixe par semaine obligatoire)

Inscription à partir du

ENFANT N ° 1

Nom : **Prénom :**

Ecole : **Classe :**

ALLERGIE ALIMENTAIRE (1)

MENU CLASSIQUE (2)

MENU SANS VIANDE (2)

A partir de 3 ans	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CANTINE				

ENFANT N ° 2

Nom : **Prénom :**

Ecole : **Classe :**

ALLERGIE ALIMENTAIRE (1)

MENU CLASSIQUE (2)

MENU SANS VIANDE (2)

A partir de 3 ans	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CANTINE				

(1) En cas d'allergie alimentaire, votre enfant pourra être accueilli à la cantine après mise en place d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) **validé par le médecin scolaire (l'allergologue qui suit votre enfant) et l'ensemble de la communauté éducative.** En fonction du PAI, la famille fournira un panier repas

(2) Cochez votre choix.

Le type de menu choisi sera valable pour tous les jours sans modification possible en cours d'année.

Je soussigné(e) responsable légale de(s) enfant(s), certifie avoir lu et accepté le règlement intérieur des services périscolaires.

Fait à Ugine le / /20 _ _

**Signature du responsable légal
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)**



FICHE INFORMATIONS CLSH 2020-2021 **Mercredis et vacances scolaires**

Modalités d'inscription au CLSH

Les permanences d'inscriptions se déroulent au Centre Socioculturel Eclat de Vie situé 12 avenue Perrier de la Bâthie uniquement lors des créneaux suivants :

>en période scolaire :

Les lundis et les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

Les jeudis de 16h30 à 18h30

>en période de vacances scolaires :

Uniquement le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Les périodes d'inscription pour chaque période au CLSH

>>les mercredis durant la période scolaire :

	Familles ugiноises	Familles extérieures à Ugiне
Pour les mercredis de septembre à décembre 2020	Inscriptions à partir du 17 août 2020 jusqu'au 17 décembre 2020*	
Pour les mercredis de janvier à juillet 2021	Inscriptions à partir du 07 décembre 2020 jusqu'au 28 juin 2021*	

(*) en fonction des places disponibles

>>les vacances scolaires :

	Familles ugiноises	Familles extérieures à Ugiне
vacances d'octobre 2020	Inscriptions à partir du 28 septembre 2020 jusqu'au 26 octobre 2020*	Inscriptions à partir du 12 octobre 2020 jusqu'au 26 octobre 2020*
vacances de fin d'année 2020/2021	Inscriptions à partir 07 décembre 2020 jusqu'au 17 décembre 2020*	Inscriptions à partir du 14 décembre 2020 jusqu'au 17 décembre 2020*
vacances de février 2021	Inscriptions à partir du 11 janvier 2021 jusqu'au 8 février 2021*	Inscriptions à partir du 25 janvier 2021 jusqu'au 08 février 2021*
vacances d'avril 2021	Inscriptions à partir du 22 mars 2021 jusqu'au 12 avril 2021*	Inscriptions à partir du 6 avril 2021 jusqu'au 12 avril 2021*
vacances d'été 2021	Inscriptions à partir du 07 juin 2021 jusqu'au 23 août 2021*	Inscriptions à partir du 21 juin 2021 jusqu'au 23 août 2021*

(*) en fonction des places disponibles



FICHE COMPLEMENTAIRE 2020-2021

Inscription aux accueils périscolaires matin et/ou soir

Mettre une croix dans les cases correspondant à vos choix

Inscription à partir du

ENFANT N ° 1

Nom : **Prénom :**

Ecole : **Classe :**

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
ACCUEIL MATIN 7H30-8H10				
ACCUEIL SOIR 16H30 – 18H30				

ENFANT N ° 2

Nom : **Prénom :**

Ecole : **Classe :**

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
ACCUEIL MATIN 7H30-8H10				
ACCUEIL SOIR 16H30 – 18H30				

Je soussigné(e) responsable légale de(s) enfant(s),
certifie avoir lu et accepté le règlement intérieur des services périscolaires.

Fait à UGINE le / /20 _ _

Signature du responsable légal
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)



Madame, Monsieur,

Je vous invite à remplir ce dossier avec le plus grand soin. Seuls les dossiers complets seront traités : pour des raisons liées à la sécurité de votre/vos enfant(s), il est nécessaire de nous fournir tous les renseignements demandés, particulièrement les numéros de téléphone.

**En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.
Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**

La tarification des différents services est réalisée en fonction d'un quotient familial. **Pour cela, l'attestation CAF ou le numéro d'allocataire de la CAF de la Savoie est obligatoire.**

A défaut de recevoir ces pièces dans les délais indiqués, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

L'admission au restaurant scolaire, au centre de loisirs et aux services périscolaires est conditionnée par l'intégralité des paiements dus pour les années précédentes.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le responsable Enfance lors des permanences physiques prévues à cet effet,

- tel : 04-79-37-21-01
- mail : periscolaire@ugine.com